



Interpellé avec du cannabis

Par **92pierre**, le **12/07/2014** à **11:30**

Bonjour,

Il y a 10 jours, je me suis fait interpellé par la police avec 8 g de cannabis. A la question "Avez vous quelque chose sur vous?", j'ai sorti tout de suite ce que j'avais acheté quelques minutes avant et je leur ai remis sans discuter. Tout s'est passé entre "gentleman". J'ai répondu calmement (malgré mon stress) à leur questions sur le chemin du commissariat ou j'ai attendu pendant 2h. Ils m'ont relâché avec une convocation pour jeudi dernier. je m'y suis rendu et j'ai fait ma déclaration que j'ai signé. Je dois repasser dans quelques jours afin de connaître la décision de la justice. Aucune copie de ma déclaration ne m'a été remise et je ne sais pas si c'est normal. Je suis adulte, je vis dans une banlieue calme a coté de Paris(pas de cité ni de de gros voyous), je travaille, j'ai 2 enfants en bas age et je n'ai jamais eu à faire à la justice.

Pouvez vous m'indiquer ce que je risque? Certains disent une grosse amende ou de la prison, d'autres, un stage de prévention, d'autres rien du tout (ce qui m'étonne).

J'ai tout de même très peur car si ma femme l'apprend, mon couple (et mes enfants)vont prendre un sacré coup.

Merci d'avance de vos réponses